

Image not found or type unknown



## Comment se protéger lors d'un remembrement agricole

Par **Nick\_69**, le **01/01/2013** à **16:54**

Bonjour,

Je possède une parcelle en bordure d'une nouvelle autoroute. Sous la pression des agriculteurs, la commune a décidé de procéder à un remembrement agricole. Ma parcelle a tout le potentiel pour devenir constructible d'ici à 10 ans. Comment protéger mes droits et éviter qu'on ne m'attribue, contre ma volonté, une parcelle excentrée ou sans potentiel? Est-il possible de d'exclure du remembrement communal ?

Merci pour vos réponses.